

Les géants de l'enseignement supérieur privé invités à définir eux-mêmes les critères du label qualité du ministère

Marie Piquemal

Ben voyons...

Article réservé aux abonnés

La ministre de l'Enseignement supérieur avait promis ce label de qualité. Il est sur les rails et devrait s'appliquer à l'automne. Ce qu'elle n'avait pas dit en revanche, c'est que les gros groupes lucratifs mènent les débats.

C'était un engagement ministériel : élaborer un label de qualité, pour aider les familles à s'y retrouver dans la pampa de l'enseignement supérieur privé lucratif, qui attire aujourd'hui près de 25 % des étudiants. Ces dernières années, [le marché a explosé : de gros groupes se sont structurés](#), pilotés par des fonds d'investissement et [profitant de l'argent public de l'apprentissage](#). Avec des abus : la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes a relevé des irrégularités dans plus de la moitié des écoles contrôlées. «*Il faut un renforcement du rôle de l'État pour mieux identifier et mieux qualifier les formations privées*», avait reconnu la ministre Sylvie Retailleau dans *Le Parisien*, [lors de la rentrée de septembre](#). La réflexion sur un futur label était déjà bien engagée, assurait-elle. Son entourage l'affirme aujourd'hui à *Libération* : les premières évaluations devraient commencer à l'automne prochain.

Mais il y a un détail que la ministre omet de mentionner : les critères de ce futur label sont élaborés... en collaboration avec les gros groupes ! Autrement dit : les mastodontes les plus puissants sont assis à la table des discussions pour élaborer les règles de leur propre contrôle.

En bonne place et très actif, [Martin Hirsch](#), l'ancien patron des hôpitaux de Paris (AP-HP), aujourd'hui vice-président du groupe privé Galileo global education, [dont Libé avait révélé les coulisses](#) : démarchage d'étudiants-clients, précarisation des profs, marges juteuses... Hirsch figure dans la boucle des mails du comité de préfiguration du ministère, les nourrit en «notes» et réflexions. Et s'investit, à fond, lors des réunions hebdomadaires. «*Ah ça, il prend beaucoup la parole. On dirait que c'est lui qui pilote*», commente un participant sous anonymat.

Lundi 26 février, il s'est même fendu d'un travail de synthèse envoyé à tous les participants : représentants des ministères du Travail, de l'Enseignement supérieur, de la Conférence des grandes écoles, des commissions d'écoles d'ingénieurs et de management. Ainsi qu'à France Universités et à la fédération du privé non lucratif. «*Je partage avec vous un document qui reprend sous forme rédigée l'ensemble des critères évoqués [...], permettant d'identifier comment pourrait se réaliser l'évaluation du respect des critères du futur label*», écrit Hirsch. Et de préciser : «*ce document a été travaillé avec le bureau des Entreprises éducatives pour l'emploi (3E) pour permettre d'avoir une proposition qui concerne une grande partie des établissements concernés par le label.*»

Des aides de 16,8 milliards d'euros en 2022

3E est une association créée en 2020 regroupant les principaux groupes privés lucratifs de l'enseignement supérieur (Galileo, Ionis, Eduservice...), pour défendre leurs intérêts. Par exemple, le maintien des aides à l'apprentissage, qui démultiplient leur vivier d'«étudiants-clients», en rendant la formation gratuite pour les jeunes. Pour les finances publiques, ces aides ont représenté la somme abyssale 16,8 milliards d'euros en 2022, selon la Cour des comptes.

C'est la politique publique de soutien à l'emploi la plus coûteuse de l'histoire.

Le président de E3 et du groupe Eduservice, Philippe Grassaud, est lui aussi dans la boucle des réunions. Le ministère n'y voit pas l'ombre d'un hiatus. *«Ce groupe de travail vise à organiser la complémentarité et la lisibilité des formations "professionnalisantes" de l'enseignement supérieur. Il comprend donc des représentants des universités et des écoles privées, lucratives ou non. Le postulat du ministère a toujours été celui de mettre en lumière la qualité des formations sans s'attacher à la nature juridique de l'école qui la porte.»*

Position équivalente du président par intérim du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres), qui évalue établissements publics et privés non lucratifs. Stéphane Le Bouler prend même la mouche : *«Quand on souhaite réguler, on se met au milieu du jeu et donc des acteurs. Cela ne veut pas dire que l'on se fait manipuler.»* Il fait le parallèle avec France Telecom, au moment de l'ouverture à la concurrence. Irrité par nos questions, il ajoute : *«Les pouvoirs publics se proposent de mettre en place des garanties pour les usagers. Cela me semble une bonne nouvelle.»*

Ce label a-t-il vocation à réguler le secteur ?

Martin Hirsch n'est pas le seul ancien haut fonctionnaire à la table des discussions. [On trouve aussi Charline Avenel, l'ancienne rectrice de Versailles](#), visée par une procédure disciplinaire en raison de ses fonctions passées, après le suicide d'un élève à Poissy. L'été dernier, elle a rejoint le groupe Ionis, comme directrice générale. *«Tous les deux monopolisent la parole, ils se passent les plats. On voit qu'ils préparent leurs interventions ensemble»*, commente un participant dépité. *C'est possible aussi parce que l'administration les laisse faire en ne jouant pas son rôle. Il n'y a pas de cadre aux discussions, ni même d'objectif. Ce label a-t-il vocation à réguler le secteur ? Si oui, pourquoi n'est-il pas obligatoire ?»*

Interrogé, le ministère indique que ce label restera facultatif. Conditionnera-t-il les aides à l'apprentissage ? Réponse courte : *«Il s'agit d'une piste de discussion à ce stade. Pas davantage.»* Qui délivrera le label ? *«Rien d'arrêté pour l'instant, mais ce sera une instance publique»*, promet le ministère.

Pour les groupes privés, ce label est, de fait, une opportunité d'avancer leurs marottes. Dans sa note, Charline Avenel milite par exemple pour que ce label donne accès aux bourses aujourd'hui réservées aux étudiants suivant un cursus public. Elle aimerait aussi, au passage, qu'il serve de sésame pour pousser la porte des services d'orientation de l'Education nationale. *«Nous escomptons de ce label une reconnaissance et des liens renouvelés avec l'enseignement scolaire, écrit-elle. Le label devrait faire l'objet d'actions de communication et d'information pour l'ensemble du réseau scolaire et d'orientation. Un travail avec le ministère de l'Education nationale nous semble souhaitable.»*